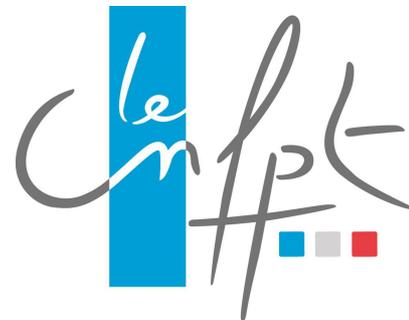




Parc national  
des Cévennes



## Communiqué de presse

Le 06 novembre 2018

# 15 agents de collectivités formés aux techniques de construction en pierres sèches

**Dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et le Parc national des Cévennes (PNC), un programme de formations est mis en œuvre tous les ans pour répondre aux orientations de la charte de l'établissement public. Le soutien à la filière artisanale de bâti en pierres sèches fait partie des engagements que peuvent prendre les communes adhérentes.**

Après avoir proposé des formations sur le zéro phyto, la réduction de l'éclairage public, la signalétique et la publicité, cette année le CNFPT et le Parc national ont organisé une nouvelle session de formation pour le personnel des collectivités. Elle s'est déroulée les 8, 9, 15 et 16 octobre à Saint-Michel-de-Dèze. 15 agents des communes de Florac-Trois-Rivières, Saint-Michel-de-Dèze, Gabriac, Le Vigan, Bannes, Le Collet-de-Dèze, Saint-Florent sur Auzonnet, Saint-Martin-de-Lansuscle et Lasalle ont participé à un stage sur les techniques de construction d'un mur en pierres sèches.

Les stagiaires ont été accompagnés par Laurent Soléro, diplômé d'un certificat de qualification professionnelle, obtenu à l'Association des bâtisseurs en pierres sèches (ABPS). Les agents ont appris les principes de construction, de taille et de calage de la pierre sèche en édifiant un mur de 15 mètres de long au centre du village de Saint-Michel-de-Dèze. La municipalité s'est félicitée de ce chantier, d'autant plus qu'elle porte un projet d'aménagement de la traversée du village afin de mettre en valeur les bancels et le patrimoine bâti en pierres sèches. La commune est accompagnée par le Parc national des Cévennes dans cette démarche.

Le CNFPT est l'établissement public en charge de la formation des agents des collectivités territoriales, communautés de communes, départements et régions. Il propose un large éventail de formations sur tous les métiers exercés par les agents territoriaux.



Contact presse : Natacha Maltaverne  
Tél : 04 66 49 53 25 - GSM : 06 99 76 40 49  
[natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr](mailto:natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr)

Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

